

NORME
INTERNATIONALE

ISO
3761

Deuxième édition
1997-05-01

**Huile essentielle de bois de rose, type
Brésil [*Aniba rosaeodora* Ducke var.
amazonica Ducke ou *Aniba parviflora*
(Meissner) Mez]**

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

Oil of rosewood, Brazilian type [*Aniba rosaeodora* Ducke var. *amazonica*
Ducke or *Aniba parviflora* (Meissner) Mez]

[ISO 3761:1997](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/0940a783-89c1-417f-8daf-0badfa8fd743/iso-3761-1997)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/0940a783-89c1-417f-8daf-0badfa8fd743/iso-3761-1997>



Numéro de référence
ISO 3761:1997(F)

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

La Norme internationale ISO 3761 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 54, *Huiles essentielles*.

Cette deuxième édition annule et remplace la première édition (ISO 3761:1976), dont elle constitue une révision technique.

Les annexes A et B de la présente Norme internationale sont données uniquement à titre d'information.

© ISO 1997

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'éditeur.

Organisation internationale de normalisation
Case postale 56 • CH-1211 Genève 20 • Suisse
Internet central@iso.ch
X.400 c=ch; a=400net; p=iso; o=isocs; s=central

Imprimé en Suisse

Huile essentielle de bois de rose, type Brésil [*Aniba rosaeodora* Ducke var. *amazonica* Ducke ou *Aniba parviflora* (Meissner) Mez]

1 Domaine d'application

La présente Norme internationale spécifie certaines caractéristiques de l'huile essentielle de bois de rose, type Brésil [*Aniba rosaeodora* Ducke var. *amazonica* Ducke ou *Aniba parviflora* (Meissner) Mez], destinées à faciliter l'appréciation de sa qualité.

ISO 280:1976, *Huiles essentielles* — Détermination de l'indice de réfraction.

ISO 592:1981, *Huiles essentielles* — Détermination du pouvoir rotatoire.

ISO 709:1980, *Huiles essentielles* — Détermination de l'indice d'ester.

ISO 875:1981, *Huiles essentielles* — Évaluation de la miscibilité à l'éthanol.

2 Références normatives

Les normes suivantes contiennent des dispositions qui, par suite de la référence qui en est faite, constituent des dispositions valables pour la présente Norme internationale. Au moment de la publication, les éditions indiquées étaient en vigueur. Toute norme est sujette à révision et les parties prenantes des accords fondés sur la présente Norme internationale sont invitées à rechercher la possibilité d'appliquer les éditions les plus récentes des normes indiquées ci-après. Les membres de la CEI et de l'ISO possèdent le registre des Normes internationales en vigueur à un moment donné.

ISO 210:—¹⁾, *Huiles essentielles* — Règles générales d'emballage, de conditionnement et de stockage.

ISO 211:—²⁾, *Huiles essentielles* — Règles générales d'étiquetage et de marquage des récipients.

ISO 212:1973, *Huiles essentielles* — Échantillonnage.

ISO 279:1981, *Huiles essentielles* — Détermination de la densité relative à 20 °C (méthode de référence).

ISO 1242:1973, *Huiles essentielles* — Détermination de l'indice d'acide.

ISO 3794:1976, *Huiles essentielles (contenant des alcools tertiaires)* — Évaluation de la teneur en alcools libres par détermination de l'indice d'ester après acétylation.

ISO 7353:1985, *Huile essentielle de bois de rose* — Détermination de la teneur en alpha-terpinéol — Méthode par chromatographie en phase gazeuse sur colonne remplie.

ISO 11024-1:—³⁾, *Huiles essentielles* — Directives générales concernant les profils chromatographiques — Partie 1: Élaboration des profils chromatographiques pour la présentation des normes.

ISO 11024-2:—³⁾, *Huiles essentielles* — Directives générales concernant les profils chromatographiques — Partie 2: Utilisation des profils chromatographiques des échantillons d'huiles essentielles.

1) À publier. (Révision de l'ISO 210:1961)

2) À publier. (Révision de l'ISO 211:1961)

3) À publier.

3 Définition

Pour les besoins de la présente Norme internationale, la définition suivante s'applique.

3.1 Huile essentielle de bois de rose, type Brésil:

Huile essentielle obtenue par entraînement à la vapeur d'eau du bois de *Aniba rosaeodora* Ducke var. *amazonica* Ducke ou *Aniba parviflora* (Meissner) Mez, de la famille des Lauraceae, cultivés au Brésil.

4 Spécifications

4.1 Aspect

Liquide mobile limpide.

4.2 Couleur

Presque incolore à jaune pâle.

4.3 Odeur

Caractéristique, douce, rappelant celle du linalol.

4.4 Densité relative à 20 °C/20 °C

Minimum: 0,872
Maximum: 0,887

4.5 Indice de réfraction à 20 °C

Minimum: 1,462 0
Maximum: 1,469 0

4.6 Pouvoir rotatoire à 20 °C

Compris entre -2° et $+4^{\circ}$

4.7 Miscibilité à l'éthanol à 60 % (V/V), à 20 °C

Il ne doit pas être nécessaire d'utiliser plus de 9 volumes d'éthanol à 60 % (V/V), à 20 °C, pour obtenir une solution limpide avec 1 volume d'huile essentielle.

4.8 Indice d'acide

Maximum: 1

4.9 Indice d'ester

Maximum: 5

4.10 Indice d'ester après acétylation

Minimum: 247 correspondant à une teneur en alcool de 82 %, exprimé en linalol ($M_r = 152$).

Maximum: 280 correspondant à une teneur en alcool de 96 %, exprimé en linalol ($M_r = 152$).

4.11 Dosage de l' α -terpinéol par chromatographie en phase gazeuse

Minimum: 2
Maximum: 6

4.12 Dosage du linalol par chromatographie en phase gazeuse

Minimum: 75
Maximum: 95

4.13 Profil chromatographique

L'analyse de l'huile essentielle doit être réalisée par chromatographie en phase gazeuse. Sur le chromatogramme obtenu, les constituants représentatifs et caractéristiques dont la liste figure ci-après doivent être identifiés. Le pourcentage de chacun de ces constituants, indiqué par l'intégrateur, sera fixé ultérieurement.

α -Pinène
 β -Pinène
Terpinolène
Oxyde de *cis*-linalol
Oxyde de *trans*-linalol
Linalol
 α -Terpinéol
Géranol

4.14 Point d'éclair

Des informations concernant le point d'éclair sont données en annexe B.

5 Échantillonnage

Voir l'ISO 212.

Volume minimal de l'échantillon pour essai: 50 ml.

NOTE — Ce volume permet d'effectuer au moins une fois chacun des essais prévus dans la présente Norme internationale.

6 Méthodes d'essai

6.1 Densité relative à 20 °C/20 °C

Voir l'ISO 279.

6.2 Indice de réfraction à 20 °C

Voir l'ISO 280.

6.3 Pouvoir rotatoire à 20 °C

Voir l'ISO 592.

6.4 Miscibilité à l'éthanol à 60 % (V/V) à 20 °C

Voir l'ISO 875.

6.5 Indice d'acide

Voir l'ISO 1242.

6.6 Indice d'ester

Voir l'ISO 709.

6.7 Indice d'ester après acétylation

Voir l'ISO 3794.

6.8 Dosage de l' α -terpinéol par chromatographie en phase gazeuse

Voir l'ISO 7353.

6.9 Dosage du linalol par chromatographie en phase gazeuse

Voir l'ISO 7353.

6.10 Profil chromatographique

Voir l'ISO 11024-1 et l'ISO 11024-2.

7 Emballage, étiquetage, marquage et stockage

Voir l'ISO 210 et l'ISO 211.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

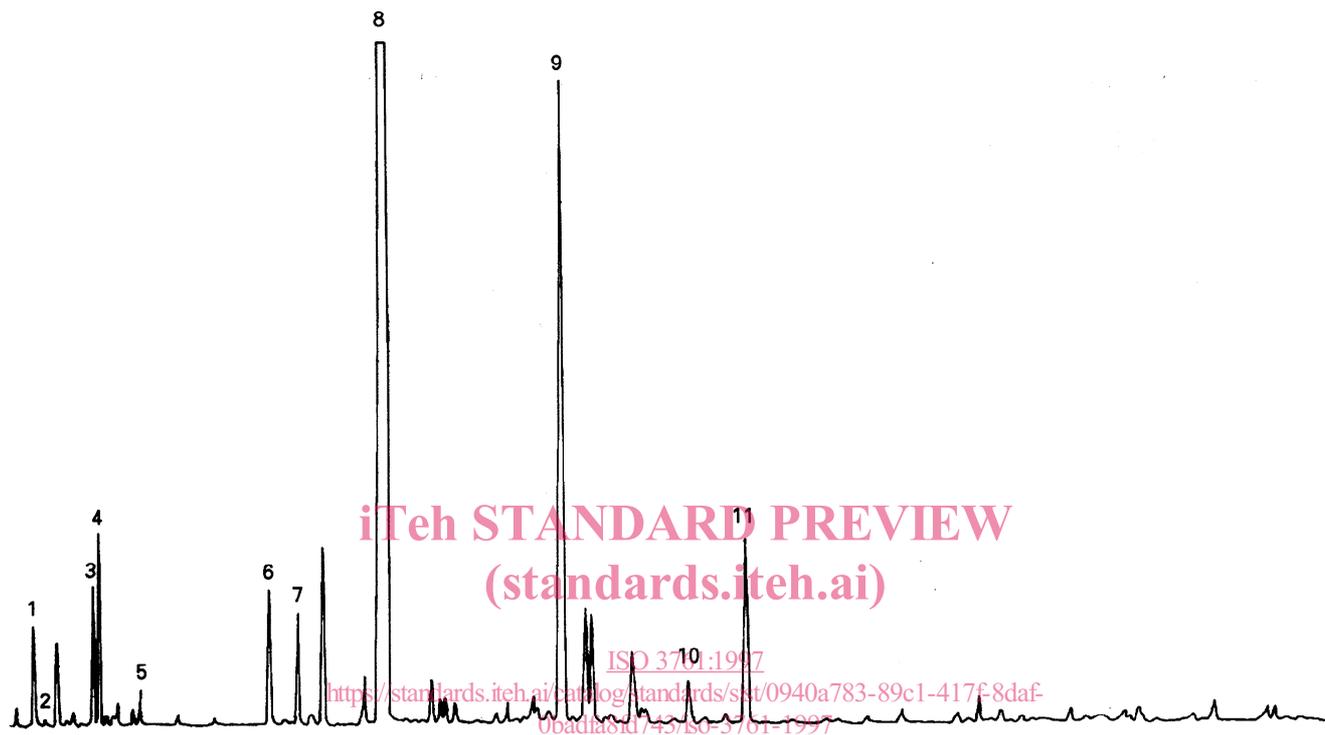
[ISO 3761:1997](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/0940a783-89c1-417f-8daf-0badfa8fd743/iso-3761-1997)

[https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/0940a783-89c1-417f-8daf-](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/0940a783-89c1-417f-8daf-0badfa8fd743/iso-3761-1997)

[0badfa8fd743/iso-3761-1997](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/0940a783-89c1-417f-8daf-0badfa8fd743/iso-3761-1997)

Annexe A (informative)

Chromatogramme type de l'huile essentielle de bois de rose, type Brésil



Identification des pics

- 1 α -Pinène
- 2 β -Pinène
- 3 Limonène
- 4 Cinéole-1,8
- 5 Terpinolène
- 6 Oxyde de *cis*-linalol
- 7 Oxyde de *trans*-linalol
- 8 Linalol
- 9 α -Terpinéol
- 10 Nérol
- 11 Géraniol

Conditions opératoires

Colonne: capillaire en silice fondue; longueur 30 m;
 Phase stationnaire: polyéthylène glycol 20 000
 Température du four: de 80 °C à 200 °C, à raison de 2 °C/min
 Température de l'injecteur: 200 °C
 Température du détecteur: 250 °C
 Détecteur: à ionisation de flamme
 Vitesse de déroulement du papier: 0,5 cm/min
 Gaz vecteur: hélium
 Volume injecté: 0,1 μ l environ
 Débit du gaz vecteur: 1 ml/min
 Rapport de fuite: 1/100

Annexe B (informative)

Point d'éclair

B.1 Informations générales

Pour des raisons de sécurité, les transporteurs, compagnies d'assurance, responsables des services de sécurité, etc. exigent de connaître le point d'éclair des huiles essentielles qui, dans la plupart des cas, sont des produits inflammables.

Une étude comparative des méthodes d'analyses appropriées (voir l'ISO/TR 11018⁴⁾) a permis de constater qu'il était difficile de normaliser une méthode unique car

- les huiles essentielles sont très nombreuses et leur composition chimique varie beaucoup;
- le volume d'échantillon préconisé pour certains appareils est incompatible avec le prix élevé des huiles essentielles;
- les utilisateurs ne peuvent être tenus d'acheter un type d'appareil plutôt qu'un autre à partir du

moment où il en existe plusieurs types qui répondent à l'objectif recherché.

De ce fait, il a été décidé de donner une valeur moyenne du point d'éclair en annexe informative à chaque Norme internationale, afin de répondre à la demande des services concernés.

Dans la mesure du possible, il convient de spécifier la méthode avec laquelle cette valeur a été obtenue.

Pour toutes informations complémentaires, voir l'ISO/TR 11018⁴⁾.

B.2 Point d'éclair de l'huile essentielle de bois de rose, type Brésil

La valeur moyenne est +93 °C.

ISO 3761:1997
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/0940a783-89c1-417f-8daf-0badfa8fd743/iso-3761-1997>

4) ISO/TR 11018:1997, *Huiles essentielles — Directives générales pour la détermination du point d'éclair.*

iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

ISO 3761:1997

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/0940a783-89c1-417f-8daf-0badfa8fd743/iso-3761-1997>

ICS 71.100.60

Descripteurs: produit dérivé des fruits et légumes, huile essentielle, bois de rose, spécification, caractéristique, composition chimique, chromatogramme, essai, emballage, marquage, étiquetage, entreposage.

Prix basé sur 5 pages
